

Note Méthodologique : protection incendie Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Conseil spécialisé pour sécuriser personnes, biens et infrastructures face au risque incendie, avec un focus conformité et performance.

- Alignement à la réglementation marocaine et aux normes internationales.
- Optimisation de la prévention, de la sécurité opérationnelle et de la gestion des risques.
- Public cible: entreprises industrielles/commerciales/tertiaires et institutions publiques (QHSE, responsables sécurité, bureaux techniques).
- Pertinent dès la conception (BTP) et pour sites sensibles/stratégiques.

Point clé : La conformité réglementaire et la maîtrise terrain (visite de site + revue documentaire) structurent toute la démarche.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis des dispositifs existants.
 - Identifier les non-conformités réglementaires et techniques.
 - Élaborer un plan d'action priorisé pour améliorer systèmes, évacuations et interventions.
 - Sensibiliser les équipes et optimiser les plans de prévention.
 - Assurer une veille réglementaire et une amélioration continue de la performance incendie.
-

Périmètre / livrables attendus

- Visite terrain et entretiens: évaluation des risques, matériels installés, installations techniques et procédures.
 - Analyse documentaire: normes marocaines, plans de prévention, audits antérieurs, consignes de sécurité.
 - Recommandations: mesures correctives techniques, organisationnelles et opérationnelles (maintenance, formation, procédures).
 - Accompagnement à la mise en œuvre: reporting, coordination des intervenants, revues périodiques.
 - Livrables: rapports d'audit/diagnostic, analyses de conformité, plan d'action détaillé/priorisé.
 - Supports: fiches synthétiques, recommandations opérationnelles, rapports de suivi (en phase d'accompagnement).
 - Formats d'intervention: sur site, à distance ou hybride avec ateliers collaboratifs.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial

- Visite de site, évaluation des risques et des dispositifs existants; entretiens avec responsables sécurité/agents.
- Résultat: constat étayé de l'état de la protection incendie; livrable: rapport de diagnostic.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des normes applicables au Maroc, plans, audits précédents, consignes.
- Résultat: vérification de conformité et identification des écarts; livrable: rapport de conformité.

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Définition d'actions correctives techniques, organisationnelles et opérationnelles (maintenance, formation, procédures).
- Résultat: trajectoire d'amélioration priorisée; livrable: plan d'action détaillé.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre, reporting des actions, coordination des intervenants, revues périodiques.
- Résultat: contrôle d'efficacité dans le temps; livrable: rapports de suivi.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalon clé / activités	Livrable
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Inspection site, entretiens, collecte de données	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire	1 semaine	Revue normative et procédures internes	Rapport de conformité
Recommandations	1 semaine	Élaboration du plan d'action priorisé	Plan d'action détaillé
Suivi et accompagnement	Variable	Mise en œuvre et audits de suivi	Rapports de suivi

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des locaux et documents réglementaires applicables.
- Rapports d'audit précédents et rapports d'incidents.
- Consignes de sécurité et plans de prévention existants.
- Informations sur le matériel de protection incendie et les installations techniques en place.
- Accès au site pour la visite terrain et entretiens avec les responsables sécurité/agents.
- Possibilité de partage documentaire à distance (partie analyse), visite sur site indispensable.

Modalités de pilotage & qualité

- Ateliers collaboratifs et sessions d'échanges pour co-construire les solutions.
- Reporting régulier des actions correctives et de leur avancement.
- Coordination des intervenants lors de la mise en œuvre.
- Revues périodiques pour vérifier l'efficacité des mesures.
- Suivi à moyen terme possible pour pérenniser les résultats.
- Veille réglementaire constante intégrée au conseil.
- Interventions réalisables sur site, à distance ou en mode hybride.

CABINET SST - www.cabinet-sst.com - info@cabinet-sst.com